

DEPARTEMENT

49 - MAINE ET LOIRE

ARRONDISSEMENT

DE CHOLET

LYS-HAUT-LAYON

OBJET :

ADMINISTRATION
GENERALE

Tarifs de location
de la salle des fêtes des
Cerqueux-sous-Passavant

Convocation du
29 mai 2019

Nombre de conseillers
en exercice
79

Conseillers présents
47

Conformément à l'article L2121-25
du Code des Collectivités
Territoriales, un extrait du procès-
verbal de la présente séance a été
affiché à la porte de la commune et
transmis à la Sous-préfecture de
Cholet le 13.06.2019.

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 6 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 6 juin à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué le 29 mai 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de M. ALGOËT, maire de Lys-Haut-Layon.

Etaient présents :

M. ALGOËT, M. ALIANE, Mme BAUDONNIERE, Mme BLET, M. BODIN, Mme BOULEAU, Mme BREHERET, M. BRUNET, Mme CADU, M. CHEPTOU, Mme CHEVALIER, M. DALLOZ, Mme DEBARD, Mme. DEBORDE, Mme DECAËNS, M. DESANLIS, M. DEVANNE, M. DEVAUD, M. FRAPPEREAU, M. FRAPPREAU, Mme GASTE, M. GIRARD, Mme GODARD, Mme GRIMAUD, M. GROLLEAU, M. HERISSE, M. HUE, M. HUMEAU G., Mme JUHEL, M. LEGEAY, M. MAILLET, M. MANCEAU, Mme MARTIN, Mme MARTINEAU, Mme OLLIVIER, M. PIERROIS B., M. PINEAU, M. RABEAU, M. RENOU, Mme REULLIER A., Mme REULLIER, M.C, Mme ROY, Mme SERRIERE, M. SOURICE, M. TAVENEAU, M. THOMAS M., M. TINON.

Etaient absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Mme BIMIER, M. CHOLLET, M. FOURNIER, M. JEANNEAU, M. JOUIN, M. THOMAS J.,

Etaient absent(e)s excusé(e)s :

M. ALLARD, M. BOMPAS, M. BONNIN, M. BOUANGA, M. BUFFARD, Mme CHANDOUINEAU, Mme CHATELLIER, Mme CHIRON, M. COTTENCEAU, Mme DINEAU, M. GABARD, Mme GABORIT, M. GAUFRETEAU, M. GRIMAUD, M. GUENEAU, Mme HALLOPE, M. HUMEAU R., Mme LAURENT, M. LEFORT, M. MAHE, M. METAYER, M. MORNEAU, Mme PERFETTI, M. PIERROIS M., Mme TIJOU, M. TURPAULT.

Secrétaire de séance : Mme OLLIVIER Evelyne.

Vu l'avis du Conseil délégué des Cerqueux-sous-Passavant du 29 mars 2019,
Le Conseil municipal est sollicité afin d'approuver les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes des Cerqueux-sous-Passavant, actuellement en cours de rénovation et d'extension.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs de la salle des fêtes des Cerqueux sous Passavant comme suit à compter du 1^{er} juillet 2019 :

Salle communale Petit Anjou	Associations et Particuliers Commune	Associations et Particuliers Hors Commune
Sépulture	40 €	40 €
Vin d'honneur, Concours de belote, Réunion	65 €	90 €
Journée	200 €	260 €
Week-end (sauf Noël et Saint Sylvestre)	250 €	320 €
Réveillons Noël et Saint Sylvestre	300 €	400 €
Terrain des sports	Associations et Particuliers Commune	Associations et Particuliers Hors Commune
Tables + Bancs à emporter	5 €	
Location du refuge	50 €	70 €
Salle du foot	20 €	40 €
Refuge + salle	70 €	110 €

Caution de 200€ pour la location de la salle, vaisselle incluse, pas de supplément pour le chauffage.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire de Lys-Haut-Layon,
Philippe ALGOËT

